



Date de génération de ce justificatif : 08/06/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

FCFDP – Constitution de société

Référence : L018191

Départements de publication : Côtes d'Armor

Annonce légale publiée le 24 mars 2023 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Me AIMERIC STALTER NOTAIRE À LANNION (22300) 16, PLACE DU MARCHALLAC'H – AVIS DE CONSTITUTION – Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Me Aimeric STALTER, en date du 16 mars 2023 Dénomination : FCFDP. Forme : Société civile immobilière. Siège social : 7 Chemin de roz ar wern, 22700 Perros Guirec. Objet : – la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers – l'acquisition d'immeubles construits ou en cours de construction. Durée de la société : 99 années. Capital social fixe : 1000 €. Cession de parts et agrément : Cession de parts soumise à l'agrément des associés. Gérant : M. Nicolas LE GROS, demeurant 7 chemin de roz ar wern, 22700 PERROS GUIREC La société sera immatriculée au RCS de Saint Brieuc. Pour avis.

[Consulter cette annonce en ligne](#)